



# Charte des Bénévoles

## Préambule

*Le Festival Tsika Jiaby repose sur des valeurs de solidarité, de partage et de célébration de la culture malgache. Les bénévoles sont des acteurs essentiels à la réussite de l'événement. Cette charte définit les principes de leur engagement.*

---

### 1. Engagement du bénévole

En tant que bénévole, je m'engage à :

- Participer au festival de manière volontaire, avec bienveillance et respect.
- Être ponctuel·le, disponible et fiable pendant les missions confiées.
- Respecter les consignes de sécurité, les règles de fonctionnement et le cadre fixé par l'équipe organisatrice.
- Porter les valeurs du festival : inclusion, diversité culturelle, respect de chacun·e.
- Prévenir l'équipe en cas d'empêchement ou d'indisponibilité.
- Ne pas utiliser mon rôle de bénévole à des fins personnelles ou commerciales.

---

### 2. Engagement de l'organisation

L'équipe du festival Tsika Jiaby s'engage à :

- Accueillir, former et encadrer chaque bénévole dans un climat chaleureux et respectueux.
- Fournir les informations, le matériel et les outils nécessaires à la bonne réalisation des missions.
- Garantir un environnement sécurisé et respectueux des personnes.
- Valoriser l'engagement des bénévoles et leur offrir une expérience humaine et enrichissante.

---

### 3. Cadre et conditions

- La production **ne prend pas en charge les frais de transport** : chaque bénévole devra se rendre sur le site du festival **par ses propres moyens**.
- En contrepartie de leur engagement, les bénévoles bénéficieront de :
  - Un repas offert pendant leur journée de mission
  - Un t-shirt officiel de l'événement
  - Un accès complet au festival pour le jour de leur mission

---

### 4. Respect et éthique

Chaque bénévole s'engage à respecter les autres bénévoles, le public, les artistes et les équipes professionnelles. Aucune forme de discrimination, harcèlement ou violence ne sera tolérée.

---

### 5. Signature

L'acceptation de cette charte conditionne la participation bénévole au festival. En signant, le bénévole reconnaît avoir lu et compris les engagements réciproques.

Fait à ....., le .....

#### Le Bénévole

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

**L'Association TSIKA JIABY Productions**